

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 25 MAI 2023

**Nombre de membres :**

En exercice : 59  
Présents : 37  
Pouvoirs : 12  
Votants : 48

**Date de convocation et d'affichage :**

16 mai 2023

**Numéro :**

D20230525\_118

**Objet :**

Autorisation de signature du dispositif Grandir en Milieu Rural

L'an deux mille vingt-trois, le 25 mai, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Romans, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		x	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Chrystèle	CURT	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	S. BIAJOUX
	Jean-François	JANNET		x	S. PERI
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	F. MARECHAL
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST		x	L. COMTET
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER		x	I.DUBOIS
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	JM. GAUTHIER
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	S. GAUTIER
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	L. LOREAU
	Patricia	ALLOUCHE		x	E. ESCRIVA
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	C. CURNILLON
	Martine	MOREL-PIRON		x	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	A.DUPERRIER
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	

Secrétaire de séance élue : **Sylvie BIAJOUX**

Rapporteur : **Evelyne ESCRIVA**

Le dispositif Grandir en Milieu Rural de la Mutualité Sociale Agricole est un dispositif d'accompagnement pour la mise en œuvre de la politique enfance jeunesse des territoires ruraux prioritaires.

Lors de la séance du 4 octobre 2022, le dispositif GMR a été présenté aux conseillers communautaires par la Mutualité Sociale Agricole.

La Communauté de Communes de la Dombes comporte des problématiques d'envergure liées aux services aux habitants, aux enjeux du numérique et de la mobilité.

La Mutualité sociale Agricole a défini de la CCD comme territoire prioritaire pouvant bénéficier d'un accompagnement par le dispositif Grandir en Milieu Rural. Le conventionnement à l'échelle de la Communauté de communes permet donc à l'ensemble du territoire de bénéficier de cet accompagnement.

Ce dispositif est une offre contractuelle pour un accompagnement financier dans la réalisation des actions et des projets innovants et un financement pour les missions

d'ingénierie sociale réalisées par la coordinatrice du Service commune enfance jeunesse et la coordinatrice petite enfance parentalité de la Communauté de communes.

Cette offre est centrée sur 5 thématiques et met l'accent sur l'innovation des projets :

- Accueil Petite enfance
- Loisirs vacances
- Parentalité
- Mobilité
- Numérique

La CCD et le Service Commun Enfance Jeunesse sont concernés par les missions de pilotage stratégique, d'ingénierie sociale et de coordination sur le territoire.

La CCD est concernée par les actions en faveur de la participation des habitants aux actions d'animation de la vie sociale en développant des stratégies d'itinérance et de mobilité.

Le Service commun Enfance Jeunesse est concerné par les actions suivantes : mercredis sportifs, stages multi sports, vacances sportives, BAFA Citoyen.

Considérant la présentation du dispositif par la MSA lors du Conseil Communautaire du 4 octobre 2022,

Considérant la délibération du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022 autorisant Mme La Présidente à signer les conventions cadre et financement pour 2021,

Il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Madame la Présidente à signer avec effet rétroactif pour la CCD et le Service Commun Enfance Jeunesse :

- la convention cadre Grandir en Milieu Rural 2022 2024,
- la convention de financement 2022,
- ainsi que tous les documents relatifs à ce dispositif.

#### **Le Conseil communautaire**

après en avoir délibéré, décide par 48 voix pour et 1 abstention :

- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer avec effet rétroactif pour la CCD et le Service Commun Enfance Jeunesse :

- la convention cadre Grandir en Milieu Rural 2022 2024,
- la convention de financement 2022,
- ainsi que tous les documents relatifs à ce dispositif.

Ainsi fait et délibéré, le 25 mai 2023

La Présidente,  
Isabelle DUBOIS

